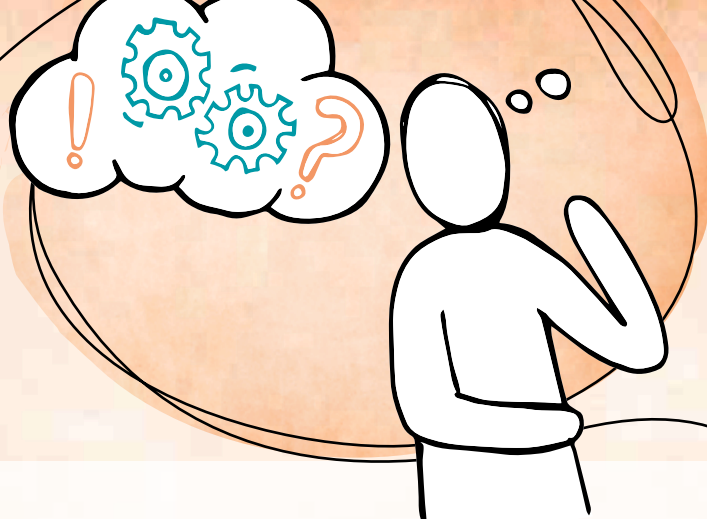


Le Radian

Réfléchir

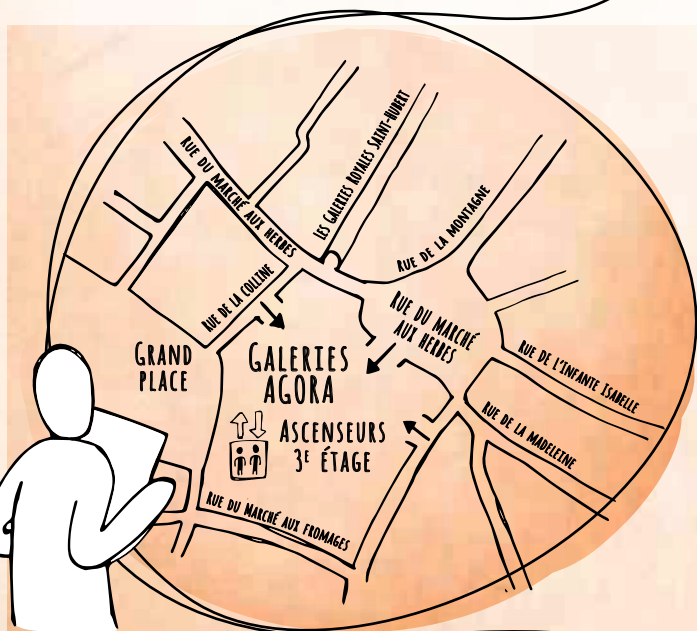
Comprendre

Évoluer



Module de sensibilisation

Aux conséquences des actes accomplis et à leur impact sur les éventuelles victimes



Le Radian

Service d'Actions Restauratrices et Educatives (S.A.R.E)

Rue du Marché aux Herbes, 105/21 • 1000 Bruxelles
Galeries Agora • Suivre "bureaux" • Ascenseurs 3^e étage
Tél.: 02/215 16 76 • Fax: 02/215 60 45 • @: contact@leradian.be
f Le Radian • www.leradian.be



Service de l'Aide à la Jeunesse agréé
et subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Editeur responsable: Le Radian Asbl, Rue du Marché aux Herbes, 105/21 - 1000 Bruxelles

Paroles de jeunes

"J'ai pu prendre conscience qu'il faut que j'apprenne à me maîtriser quand je suis en colère."

"J'ai appris des choses même si je faisais semblant de pas être intéressé."

"C'était sympa et amusant, mais ça nous permet de réfléchir à nos actes."



"Je ne savais pas qu'une victime pouvait avoir peur en sortant de chez elle."

"L'expérience sur le groupe m'a marqué, car beaucoup suivent l'avis du groupe alors qu'il est faux."

"J'ai été très touchée par les témoignages. Ça me fait penser à mes parents."

Le module de sensibilisation



Lorsqu'un jeune est poursuivi pour un "fait qualifié infraction", le juge peut lui imposer de participer à un module de sensibilisation, par ordonnance ou par jugement.

Le module de sensibilisation est composé d'une série d'**entretiens de réflexion individuels** et de **séances en groupe**.

Il dure environ **15 heures** sur 3 à 6 mois.
Nous organisons le module en moyenne 3 fois par an.

Public

Les jeunes entre **12 et 20 ans**.

En particulier, les jeunes qui auraient besoin d'accompagnement pour réfléchir à leurs actes et à leurs conséquences.

Le jeune doit comprendre et parler le français.

Méthode

- Un cadre d'intervention sécurisant et respectueux
- Des exercices « sur mesure »
- Des supports adaptés aux jeunes

Deux intervenants du Radian facilitent la libre expression et la réflexion de chacun.

Outils

Témoignages de victimes, vidéos, débats, mises en situation, photo-langage, brainstorming, jeux de cohésion...

Rapport

En fin de module, le Radian transmet un rapport au juge de la jeunesse. Ce rapport décrit le parcours, la participation et les acquis du jeune.

Déroulement et objectifs

Le module comporte trois phases :

3 entretiens individuels entre un intervenant et le jeune pour :

- Expliquer ce qu'est le module (avec les parents)
- Réfléchir à ce qui s'est passé avant les faits et à ce qui les a entraînés
- Prendre conscience des conséquences des faits à court et à long terme (pour les victimes, le jeune et leur entourage)
- Elaborer de nouvelles manières de réagir

4 séances en groupe de 2 h 30, avec 4 à 8 autres jeunes et 2 intervenants du Radian.

Les jeunes s'engagent par rapport à des règles de fonctionnement.

Ils réfléchissent ensemble :

- Au vécu des victimes
- Aux différentes façons de percevoir une situation et d'y réagir
- A l'influence, positive ou négative, d'un groupe sur une personne

2 entretiens individuels d'évaluation et de clôture entre un intervenant et le jeune pour :

- Réaliser une évaluation commune du respect des règles, de son expérience dans le groupe et de l'apport du module
- Faire le bilan de la situation du jeune et de sa participation au module (avec les parents)
- Présenter le rapport destiné au juge de la jeunesse